

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 février 2018

L'an deux mille dix-huit, et le sept Février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : MESDAMES DUMOULIN Marie-Andrée, FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN Agnés, THOUREL Lucette.
MESSIEURS ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel,

Membres absents : MME PAILLES Pilar et GARRIGUE Sandrina.
MR PAGEOT Emmanuel et MR SOULIE Christophe.

Secrétaire de séance : MME THOUREL Lucette

02/2018 - Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2017 ainsi que de la délibération n°01/2018 prise le 17 janvier 2018.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter les procès-verbaux du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2017 ainsi que de la délibération prise le 17 janvier 2018 N° 01/2018 : concernant les opérations travaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication avenue de la gare.

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'adoption du procès-verbal en date du 20 décembre 2017 et de la délibération N°01/2018 prise le 17 Janvier 2018.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le maire,

Francis BOUTES

 